

# Bugnaux

Commune d'Essertines-sur-Rolle, district de Nyon, canton de Vaud

ISOS  
Ortsbilder®

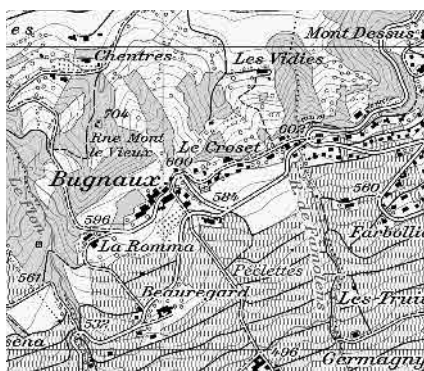


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Hameau situé en position dominante à la limite entre coteau et forêt. Bâti homogène s'échelonnant par paliers, marqué par deux domaines de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Panorama époustoufflant.



Carte Siegfried 1893



Carte nationale 2009

## Hameau

☒	☒	☒	Qualités de situation
☒	☒	☒	Qualités spatiales
☒	☒	☒	Qualités historico-architecturales

**Bugnaux**

Commune d'Essertines-sur-Rolle, district de Nyon, canton de Vaud



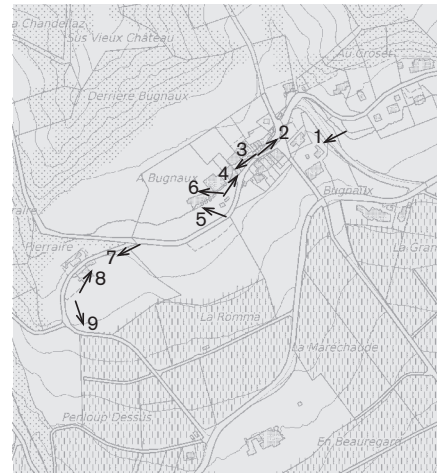
1



2



3



Base du plan: PB 1:5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014  
Emplacement des prises de vue 1: 10 000  
Photographies 2012: 1-9



4



5



6



7 Domaine de la Romma, transf. 1867

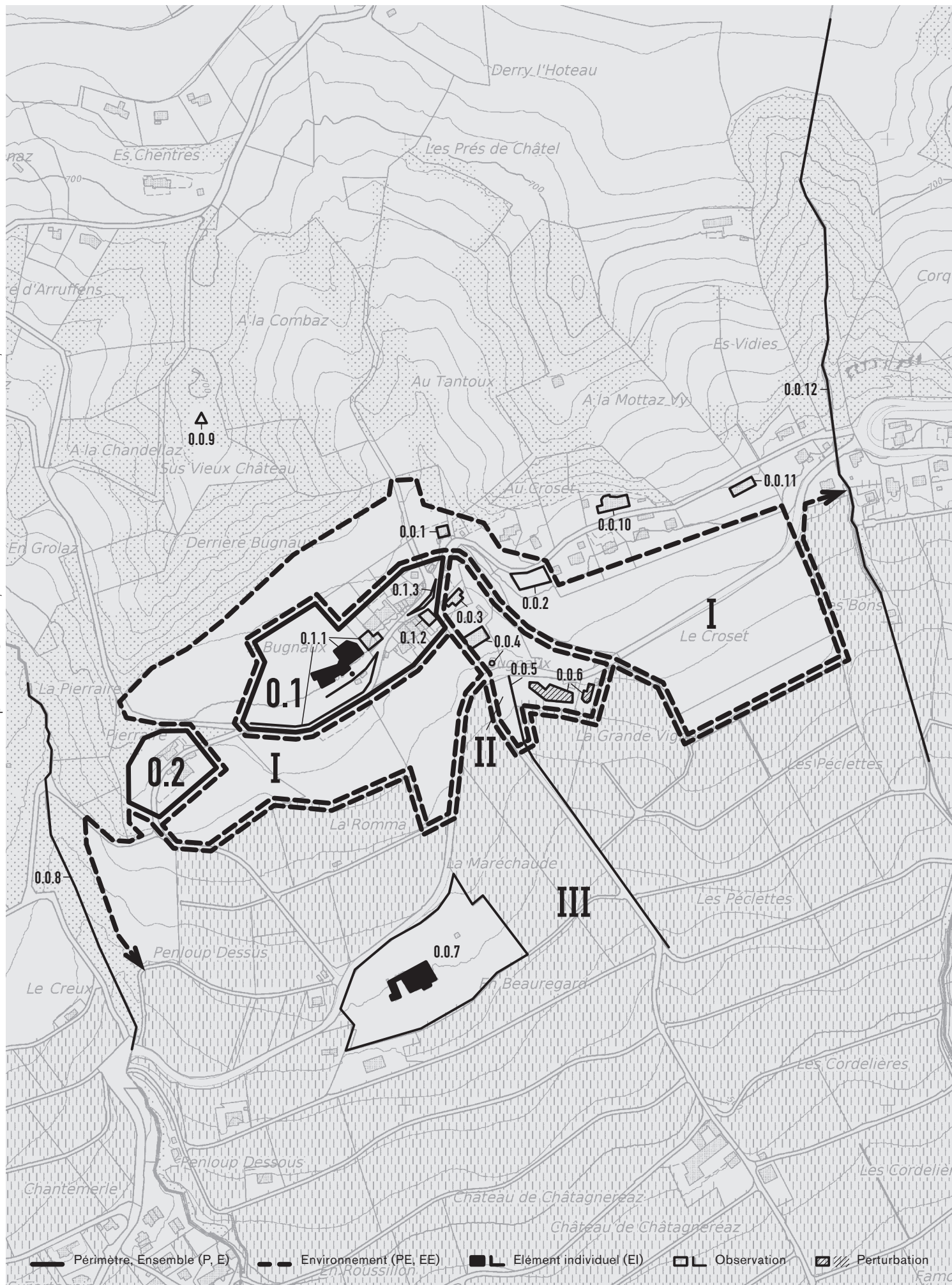


8



9

Base du plan : PB-MO 1:5000. Etabli sur la base des données cadastrales. Autorisation de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014



Périmètre, Ensemble (P, E)    
  Environnement (PE, EE)    
  Elément individuel (EI)    
  Observation    
  Perturbation

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
E	0.1	Petite composante principale présentant une structure linéaire parallèle aux courbes de niveau, bâti contigu constitué ess. de deux rangées de maisons vigneronnes situées sur deux paliers, m. 19 <sup>e</sup> s.	AB	×	×	×	A			1-6
EI	0.1.1	Domaine de Favières, maison de maître, reconstr. 1756, avec tourelles de style néogoth., constr. vers 1880 ; dépendances viticoles accolées, portail couvert, cour avec platane et jardin ceints d'un mur, bosquet en amont				×	A	o		3-6
	0.1.2	Anc. école avec clocheton ponctuant l'extrémité d'une rangée de maisons, déb. 19 <sup>e</sup> s.						o		1,2
	0.1.3	Fontaine couverte adossée au mur de soutènement qui marque le palier entre les différents niveaux du bâti						o		
E	0.2	Domaine de la Romma, maison de maître de trois niveaux avec galerie soutenue par des colonnettes côté lac, toit à demi-croupes, dépendances en vis-à-vis, jardin avec bassin et grands arbres, 1798, transf. 1867	A	×	/	/	A			7,8
PE	I	Prairies, vergers et champs bien préservés ceinturant le noyau du côté occidental et dévalant le coteau situé à l'est, délimités en amont par la lisière de la forêt ; essentiel pour la lisibilité du site	a			×	a			1,7,9
	0.0.1	Petite maison avenante implantée à l'extrémité supérieure de l'échancrure de terrain, 2 <sup>e</sup> m. 19 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.2	Cimetière ceint d'un mur						o		
PE	II	Echancrure du terrain formant comme une cuvette traversée par le ruisseau du Torrent, en partie couvert désormais	ab			×	a			2
	0.0.3	Maison individuelle bien intégrée par son gabarit dans la continuité de la rangée du noyau, mais empiétant sur un espace jadis libre de constructions, fin 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.4	Anc. auberge, aujourd'hui désaffectée, deux corps de bâtiments mitoyens, terrasse avec bassin, introduisant le hameau depuis Tartegnin au sud, méritant entretien, fin 18 <sup>e</sup> s.						o		1
	0.0.5	Petit ruisseau du Torrent canalisé						o		
	0.0.6	Maisons mitoyennes et locatifs invasifs très en vue au premier plan du site, fin 20 <sup>e</sup> s.-déb. 21 <sup>e</sup> s.						o		
EE	III	Coteau viticole du cœur de la Côte	a			×	a			1,9
EI	0.0.7	Maison de maître dite Beauregard avec dépendances de 1884, façade principale dotée d'un large fronton, jardin avec bosquet en amont, origine du 17 <sup>e</sup> s., transf. 18 <sup>e</sup> et 19 <sup>e</sup> s.				×	A	o		
	0.0.8	Ruisseau du Flon délimitant la frontière avec Tartegnin						o		
	0.0.9	Emplacement des vestiges du château et du bourg de Mont-le-Vieux, situés sur un éperon sur les hauteurs du hameau, remontant au 12 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.10	Longue ferme concentrée au sein d'un quartier résidentiel en extension, déb. 19 <sup>e</sup> s., transf. en habitation, 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.11	Maison individuelle de style moderne, 1963						o		
	0.0.12	Ruisseau de Famolens délimitant la frontière avec Mont-sur-Rolle						o		

## Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Sur les hauteurs de Rolle, Bugnau est implanté à 600 mètres d'altitude à la limite entre le vignoble de la Côte et les forêts couvrant le sommet du versant. Attesté sous la forme Bugnyoulz en 1609, Bugnau pourrait dériver de bugnon, signifiant source jaillissante, la présence du ruisseau du Torrent qui dévale le versant à l'est de la localité pouvant justifier cette origine. L'histoire de ce hameau est étroitement liée à celle de la commune d'Essertines-sur-Rolle, dont il fait partie. Si l'on excepte les quelques vestiges romains qui y furent retrouvés, l'ancien site du château de Mont-le-Vieux, attesté pour sa part au milieu du 12<sup>e</sup> siècle et situé sur un éperon en amont de la localité, constitua jusqu'à sa disparition le principal élément de la région bénéficiant d'une certaine renommée. A l'époque où le château était le siège d'une seigneurie éponyme, il devait s'apparenter à une forteresse. La localité appartient ensuite aux sires de Prangins-Cossonay, puis à la maison de Savoie. En 1315, Bugnau bénéficiait des franchises accordées par Louis de Savoie à l'ensemble du mandement de Mont. Ainsi, les villageois profitaient notamment d'un droit de four, avant que les fours privés ne finissent par se multiplier, au 17<sup>e</sup> siècle en particulier. Le château de Mont-le-Vieux fut consolidé par la construction, au début du 14<sup>e</sup> siècle, d'une tour semi-circulaire en position offensive. Un bourg s'y développa également côté lac entre 1196 et 1475. Le château comme le bourg furent détruits en 1475 et il n'en reste plus que quelques traces aujourd'hui, le château ayant servi au 19<sup>e</sup> siècle de carrière procurant les matériaux nécessaires à de nouvelles constructions.

Sous le régime bernois, Bugnau fit partie du bailliage de Morges. Le hameau comptait dix-neuf habitations en 1690, dont quatre furent ravagées par un incendie sept ans plus tard. C'est également à partir du 17<sup>e</sup> siècle qu'une carrière de molasse fut exploitée à la « Pierraire », au-dessus du lieu-dit de La Romma, à l'ouest de la localité ; son terrain fut vendu en 1821 à un particulier et l'exploitation cessa. Au 18<sup>e</sup> siècle, une chapelle, desservie par la cure de Gimel, se tenait dans un bâtiment communautaire servant aussi d'école, à l'ouest du collège actuel. En 1777 y fut

érigé un clocher, tandis que la même année, le baron de Rolle offrit une cloche, refondue en 1811. Le clocher, disparu avant 1880, fut remplacé par une grange. A côté de cette chapelle, se trouvait un cimetière. Le cimetière actuel, situé plus à l'est un peu à l'écart, était déjà présent sur un plan de 1782. Il fut agrandi en 1821, entouré d'une clôture en 1826 et enfin d'un mur en 1835.

En 1798, la commune, qui comptait alors 434 habitants, fut rattachée au district d'Aubonne, puis à celui de Rolle en 1803. Entre 1825 et 1827, les hameaux de Châtel, Roussillon et Bugnau, tous situés dans la partie inférieure de la commune, sur le versant de la Côte, voulurent se détacher d'Essertines-sur-Rolle, localité implantée, elle, sur le plateau supérieur. En vain. Un plan de 1825 indique que le bâti était déjà groupé à l'ouest d'un carrefour formé par deux axes, l'un orienté nord-sud et suivant le ruisseau du Torrent qui reliait le plateau à Châtel, l'autre, horizontal, traversant la commune du sud-est au nord-ouest. Le bâti s'était en effet développé sur ce dernier, formant dès l'origine une structure horizontale. En observant bien en détail le cheminement de la route, il apparaît que ce même axe horizontal longeait la façade principale du domaine de Favières, qui marque l'extrémité occidentale du noyau, tandis qu'aujourd'hui, la route principale contourne le jardin de la propriété par le sud. A l'écart, le domaine de la Romma était déjà présent. A la même époque, l'école et la chapelle furent aménagées dans un bâtiment commun acquis en 1829 par la commune. En 1846, Bugnau, de même que Roussillon, Chatagneréaz, Châtel et Creux-de-Mas, furent rattachés à la paroisse de Rolle. Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, la commune totalisait 564 âmes.

Les habitants de Bugnau tiraient leur ressource principale de la viticulture, alors que dans la partie supérieure de la commune, l'agriculture était plus présente, ainsi qu'en témoigne la première édition de la carte Siegfried de 1893. En effet, le territoire de la commune embrassait une large superficie, qui, de plus, présentait une distribution caractéristique des activités selon le relief du terrain : vigne sur le coteau, forêts en amont sur la ligne de crête, champs et prairies sur le plateau supérieur, lesquels sont aussi bordés de quelques forêts sur la frange occi-

dentale. Bugnaux était alors déjà implanté à la lisière de la forêt, juste au-dessus des vignes, comme aujourd'hui. En comparant cette carte de 1893 à celle de 1825, on constate que la voirie a quelque peu évolué entre ces deux dates : en 1893, l'axe nord-ouest/sud-est était interrompu à la hauteur de l'agglomération, et pour rejoindre Châtel, il fallait emprunter le chemin via la Romma et contourner la localité par l'ouest, alors qu'en 1825, il existait un itinéraire direct. Autre changement visible sur la carte de 1893, une nouvelle route assez sinueuse construite vers 1877 relie en diagonale Tartegnin à Mont-Dessus et évite soigneusement Bugnaux en passant au pied de la localité. Hormis un nouveau bâtiment implanté à l'emplacement de l'ancienne auberge datant vraisemblablement de la fin du 18<sup>e</sup> siècle, le bâti n'avait quasiment pas subi de modification entre le premier quart et la fin du 19<sup>e</sup> siècle. La population n'évolua guère à la fin de ce siècle, passant de 463 habitants en 1888 à 453 en 1900. En revanche, un déclin se fit sentir dès 1910, puisqu'on enregistra alors 373 habitants sur l'ensemble de la commune, probablement en raison du phylloxéra qui ravagea la vigne. Durant le 20<sup>e</sup> siècle, la population se stabilisa autour de 400 habitants, avant de chuter une nouvelle fois en 1980 à 296 habitants. Au tournant du 20<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> siècle, elle augmenta, atteignant même 658 âmes en 2011. Une petite colonie de maisons individuelles et mitoyennes se développa à l'est du noyau, reflétant le nouvel attrait exercé par les communes de l'arc lémanique sur la population pendulaire.

## Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Située juste au-dessus de Tartegnin, la petite agglomération est implantée en position dominante, situation qui lui permet de jouir d'une vue imprenable sur le bassin lémanique. La localité correspond à une petite entité rurale se développant horizontalement le long de la courbe de niveau (0.1). Elle est délimitée à l'est par une échancrure créée par le passage du ruisseau du Torrent (II), aujourd'hui en partie couvert et canalisé. La petite cellule d'origine est entourée de prairies et de vergers (I) qui marquent la transition entre le coteau viticole en aval et les forêts en amont. A l'ouest,

un peu à l'écart du noyau principal, le domaine de la Romma marque la limite occidentale du site (0.2). Les qualités de ce dernier sont dues en particulier à la situation recluse du hameau, qui semble avoir échappé au développement et par là-même avoir gagné en authenticité, ce bien qu'une extension soit apparue au pied de l'échancrure et au nord-est.

De petite taille, la composante principale (0.1) présente une structure linéaire parallèle aux courbes de niveau. Sa particularité réside en ce que le bâti, composé de rangées contiguës, se divise en deux paliers qui suivent la déclivité du terrain. Ainsi, ce qui pourrait apparaître sur le plan comme un double front de rue forme en réalité un échelonnement sur deux niveaux. Ce décrochement est par ailleurs nettement mis en valeur par un long mur de soutènement (0.1.3) qui longe une bonne partie de la rue horizontale traversant le noyau principal. Au sein de cette entité, le bâti est partagé en deux secteurs, avec d'une part, les rangées de bâtiments, pour la plupart des maisons vigneronnes du 19<sup>e</sup> siècle de caractère compact, et d'autre part, le domaine viticole de Favières (0.1.1), qui, avec sa maison de maître entourée d'un jardin et d'un vaste parc, forme un espace plus lâche.

Depuis la route reliant Tartegnin au Mont-Dessus, l'accès au noyau se fait par une desserte perpendiculaire qui longe la partie supérieure de l'échancrure (II). La route opère un virage assez sec avant de pénétrer dans la composante bâtie, qui est introduite par une maison isolée implantée en amont du virage et orientant son pignon côté lac (0.0.1). Le noyau principal débute véritablement avec une ancienne ferme dont les ruraux ont été transformés en habitation. Etant implantée au ras de la chaussée du côté amont, elle marque clairement l'amorce de l'espace-rue principal. L'alignement des bâtiments se poursuit en direction du sud-ouest avec des maisons contiguës présentant des galeries en bois. Situées légèrement en retrait de la route, ces habitations sont également précédées de jardins. La perspective de l'axe de la route horizontale qui aboutit au sud-ouest sur le portail d'entrée du domaine de Favières est particulièrement remarquable ; cet arc en plein-cintre doté d'une petite toiture en tuiles forme une liaison entre le noyau compact et le domaine, tout en confir-

mant le caractère distinct de ces deux espaces. Comparée à la taille du noyau, l'emprise du bâti du second se révèle considérable, puisqu'elle couvre environ la même surface, mais s'intègre parfaitement à la structure d'origine. En effet, son implantation respecte l'alignement des maisons dans l'axe sud-ouest/nord-est et constitue ainsi un prolongement logique.

La route horizontale partage la cellule principale en deux secteurs selon un axe nord-est/sud-ouest. Elle est contenue dans sa partie orientale par un important mur de soutènement (0.1.3) qui forme comme une terrasse dominant la rangée de bâtiments en contrebas. Du haut de cette terrasse, la limite orientale de la composante principale est rendue perceptible par l'échancrure du terrain, qui forme une sorte de cuvette verdoyante couverte de petits arbres (II). L'accès au niveau inférieur de la cellule se fait par deux chemins, l'un venant du nord, l'autre du sud-ouest, qui longent le mur de soutènement ; tous deux se rejoignent au pied de la fontaine couverte, elle-même placée au mur ; la perspective de cette petite route très pentue venant du nord débouche sur l'ancienne école surmontée d'un clocheton (0.1.2). Datant du 19<sup>e</sup> siècle, cet édifice, au demeurant assez simple, se détache des autres bâtiments, étant légèrement plus élevé. Le petit chemin venant du sud-ouest est, lui, moins pentu et bordé de maisons contiguës orientées gouttereaux sur rue qui forment un bloc compact et ramassé. Certes courte, cette rangée crée néanmoins un charmant effet ; en raison de la pente, les façades orientées côté Jura ne comportent qu'un seul niveau et semblent être enfouies dans le sol, alors que celles donnant côté lac présentent toutes deux niveaux. Certaines d'entre elles sont dotées de galeries en bois ou de lucarnes qui donnent sur des jardins. Ceux-ci s'étendent jusqu'aux prés et vergers environnants. Au pied de l'ancienne école, un axe descendant, qui n'est autre que l'ancienne route d'accès, longe l'échancrure jusqu'à la route reliant Tartegnin à Mont-Dessus.

Le domaine de Favières (0.1.1), auquel on accède par un portail couvert construit en 1908 et qui donne sur une cour intérieure, dégage une immédiate impression d'authenticité. Côté Jura sont implantés les ruraux, où ressortent un remarquable dôme de monte-

char coiffé d'un haut pignon correspondant à la grange et à l'écurie, et, plus à l'ouest, la maison de maître remontant à 1756 qui leur est accolée. Composée d'un long pavillon de deux niveaux surmonté d'un toit à demi-croupes, cette demeure regroupe plusieurs habitations plus anciennes réunies en 1880, à l'occasion de travaux qui ont contribué à conférer à l'édifice un certain caractère représentatif. La façade principale est ainsi flanquée d'un escalier à rampe droite qui la longe en grande partie ainsi que d'une tourelle rectangulaire de style néogothique, autant d'éléments qui animent remarquablement la silhouette du bâtiment. Côté lac, nettement délimitée par un haut mur en pierre, la cour intérieure se transforme à l'ouest en devenant un jardin ponctué d'un grand platane en croissance libre, et laisse la place, plus à l'ouest, à un parc arborisé aux allures de forêt. Masqués par le haut mur en pierre qui sépare le domaine de la route conduisant à l'ouest vers un autre domaine – celui de la Romma (0.2) –, la maison de maître et les arbres se montrent plutôt discrets. Ce long mur joue un rôle important, puisqu'il relie la propriété à la cellule principale. Par ailleurs, si le mur crée une barrière visuelle en amont, la vue est largement compensée par le panorama spectaculaire qui s'offre côté lac et qui s'étend horizontalement de Genève à Lausanne et verticalement du Léman aux Alpes.

A la limite occidentale du site, un peu en contrebas et à l'écart de la cellule d'origine, est implanté le domaine de la Romma (0.2). Cette admirable maison de campagne de 1798 comporte, en raison de la pente du terrain, un seul niveau en amont, deux en aval et trois sur les faces latérales. Coiffée d'un large toit à demi-croupes, la façade principale est dotée d'une galerie soutenue par de fines colonnettes en bois qui s'élancent du rez-de-chaussée à l'avant-toit. Côté lac s'étend le jardin ponctué d'un gigantesque platane, tandis qu'à l'arrière, juste à la lisière de la forêt, s'élève une dépendance, séparée de la maison de maître par la route d'accès provenant de la composante principale. Les qualités de ce petit groupe sont dues à sa situation reculée particulière lui permettant de tirer profit d'un cadre naturel d'exception qui semble avoir échappé au temps.

### **La ceinture de prés, l'échancrure et le coteau**

Le noyau principal (0.1) et le domaine de la Romma (0.2) s'inscrivent dans un espace de transition compris entre la forêt et les vignes, constitué de prairies et de vergers (I). Ce dégagement forme une ceinture verte encerclant le noyau principal par l'ouest et établit par la même occasion un lien entre ces deux cellules bâties. Cette étendue verte se poursuit également à l'est de l'échancrure formée par le ruisseau du Torrent (II), où elle est couverte de champs cultivés qui assurent la visibilité des entités bâties. Etant donné qu'ils permettent une mise en valeur des composantes d'origine, ces espaces verts méritent d'être préservés en l'état.

L'espace couvert de prairies est interrompu par l'échancrure du terrain qui forme une sorte de cuvette (II), les arbres de tailles moyennes qui la recouvrent lui conférant un caractère plus sauvage. Quelques habitations sont peu à peu venues combler cet espace autrefois laissé libre, à savoir une maison individuelle en amont (0.0.3), l'ancienne auberge (0.0.4) aujourd'hui désaffectée qui signale remarquablement l'entrée d'origine de la localité en ce qu'elle se compose d'un corps de bâtiment étroit de trois niveaux auquel est accolé un corps de deux niveaux. A l'arrière se trouve un intéressant rural revêtu de bois dans son registre supérieur. L'ancienne enseigne, où l'on peut encore déchiffrer « Restaurant Bellevue », laisse entrevoir le passé du lieu. De par leur situation au premier plan du site, l'ensemble des bâtiments mériteraient de faire l'objet d'un entretien et d'une remise en état. En aval enfin, juste à la limite supérieure du coteau, sont établis des maisons mitoyennes et des locatifs de la fin du 20<sup>e</sup> et du début du 21<sup>e</sup> siècle. Bien qu'implantées à l'écart des entités principales, ces habitations constituent une menace pour la silhouette du site, occupant une position très visible qui les met particulièrement en évidence. Au pied de la route coupant horizontalement l'échancrure émerge le ruisseau du Torrent (0.0.5), qui dévale ensuite le coteau sur une portion canalisée.

Quant au coteau viticole (III), il forme un premier plan uniforme dans lequel se distingue le domaine Beau-regard (0.0.7). Il s'agit d'une remarquable maison de

maître du 17<sup>e</sup> siècle flanquée d'un fronton postérieur de style classique, entourée de dépendances et d'un vaste jardin arborisé qui la masque aux regards. A l'est, le coteau est interrompu par le passage du ruisseau du Famolens, qui délimite la frontière avec la commune de Mont-sur-Rolle, tandis qu'à l'ouest, c'est le ruisseau du Flon (0.0.8) qui, lui, marque la frontière avec Tartegnin. Un petit développement résidentiel est apparu au nord-est du site, le long de l'ancienne route menant à Mont-Dessus, situé à l'est. Celle-ci part de l'extrémité supérieure de l'échancrure, passe devant le cimetière (0.0.2) et longe la lisière de la forêt. En bordure de route est implantée une longue ferme concentrée du début du 19<sup>e</sup> siècle, autour de laquelle se sont établies dès les années 1960 quelques maisons individuelles. L'une d'elles se distingue des autres habitations par son style moderne en béton et par un toit à pans inversés : il s'agit en fait de la maison construite en 1963 par l'architecte Ernst Neufert, professeur en rationalisation de la construction au Bauhaus.

Enfin, sur les hauteurs du hameau, un petit éperon entouré de forêt indique où se situait l'emplacement de l'ancien château et du bourg de Mont-le-Vieux remontant au 12<sup>e</sup> siècle (0.0.9).

### **Qualification**

Appréciation du hameau dans le cadre régional

☒☒☒ Qualités de situation

Qualités de situation prépondérantes du hameau par son implantation, à la limite supérieure du coteau viticole, quasiment à la lisière de la forêt, position dominante qui lui permet de jouir d'une vue époustouflante sur le bassin lémanique. Qualités renforcées par le fait que le bâti prend naissance dans une échancrure du terrain, sorte de cuvette renfermée qui met d'autant plus en avant le contraste créé avec le dégagement visuel à l'autre extrémité. Silhouette encore bien lisible grâce aux prés et aux vergers préservés qui entourent le noyau.

## Bugnaux

Commune d'Essertines-sur-Rolle, district de Nyon, canton de Vaud

### Qualités spatiales

Qualités spatiales remarquables en raison de l'espace-rue défini par deux rangées contiguës parallèles aux courbes de niveau, certes courtes, mais bien affirmées, qui s'échelonnent sur deux paliers, mettant ainsi en évidence la déclivité du terrain. Qualités rehaussées par le porche d'entrée de la cour intérieure du domaine de Favières qui forme un fond de perspective remarquablement pittoresque à la petite rue principale, ainsi que par le long mur qui contourne ce domaine. Echancrure du terrain mise en évidence par un chapelet de bâtiments qui suit la ligne de pente. Petit domaine de la Romma situé à l'écart sur un replat inférieur, présentant des qualités notables par l'étroite relation qu'entretient la maison de maître avec ses dépendances et son jardin s'ouvrant vers le lac.

### Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales remarquables grâce au tissu homogène composé de maisons vigneronnes agrémentées de jardins remontant au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, généralement bien conservées, hormis quelques rénovations de la fin du 20<sup>e</sup> siècle affectant les ruraux transformés en habitation en particulier. Qualités renforcées par les deux domaines, l'un à caractère viticole, l'autre plutôt résidentiel et remontant à la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle, et par l'ancienne école du début du 19<sup>e</sup> siècle signalée par son clocheton.

2<sup>e</sup> version 05.2012/che

Photos numériques : 2012  
Deborah Chevalier

Coordonnées du site  
513.991/147.500

Mandant  
Office fédéral de la culture OFC  
Section patrimoine culturel et monuments  
historiques

Mandataire  
inventare.ch GmbH

ISOS  
Inventaire fédéral des sites construits  
d'importance nationale à protéger  
en Suisse